

Diabale de Mer



Groupe observé : Diabale de mer méditerranéen
(*Mobula mobula*)

Zone géographique : Mer Méditerranée

Année de création : 2009

Porteur du projet : Association AILERONS



Le diabale de mer, une espèce de raie présente en Méditerranée, est considéré comme étant en danger d'extinction. Il fait partie de la liste rouge des espèces menacées. AILERONS a développé ce programme qui a pour but de recenser toute observation de diables de mer. Tous les usagers de la mer (plaisanciers, pêcheurs, plongeurs, ...) peuvent y participer en plongée ou depuis la surface.

Objectif

Améliorer les connaissances autour de cette espèce endémique de la Méditerranée.

Comment participer ?



1 - Je m'équipe

Appareil photo, smartphone équipé de l'application ObsenMer ou feuille de renseignements imprimée depuis le site web, crayon.



2 - J'observe

Dès que j'observe un diabale de mer méditerranéen, je partage l'information sur l'application ou sur la fiche de renseignement.



3 - Je photographie

Si j'en ai l'occasion, je photographie l'espèce observée.



4 - Je partage

Je crée un compte sur l'application Obsenmer (www.obsenmer.org) et je partage mes observations (cf. p.29). Je peux aussi envoyer par courrier ma fiche de renseignements à AILERONS
Université Montpellier 2
34090 Montpellier

WWW.ASSO-AILERONS.FR

Comment sont valorisées mes données ?

- **Validation** par un expert scientifique ;
- **Stockage des observations** sur la base de données AILERONS ;
- **Données accessibles à tous** via une carte des observations en ligne sur Obsenmer ;
- **Données transmises** au Parc Marin du Golfe du Lion, aux laboratoires scientifiques, à l'Inventaire National du Patrimoine Natuel, au Muséum National d'Histoire Naturelle, et aux utilisateurs de données ObsenMer ;
- **Valorisation** à travers des bilans et rapports scientifiques.

Comment rester informé(e) ?

La page Facebook et le site web de l'association AILERONS vous permettent de suivre l'actualité du programme :

www.facebook.com/AssoAilerons

www.asso-aileron.fr



© Hélène Marly / AILERONS

⋮

Diabla de mer